

« Master complémentaire en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier »

OBJECTIFS

Le master complémentaire vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder un master (architecte, ingénieur civil architecte, ingénieur civil en construction, historien de l'art et archéologie, architecte paysagiste)

DUREE

Deux années d'étude (théorie, visites de chantiers)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Environ 20 par promotion

PROFIL DES FORMATEURS

Spécialistes issus des académies universitaires (Wallonie-Europe, Wallonie-Bruxelles, Louvain et la Haute Ecole Charlemagne ainsi que des praticiens de haut niveau)

RECONNAISSANCE

Master en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier

LIEU DE LA FORMATION

Belgique - Centre des métiers du patrimoine «la Paix-Dieu» à Amay et différents sites des 3 académies universitaires

PROGRAMME

- l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation
- le master complémentaire couvre le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités

Organisateur : Académies universitaires et Institut du Patrimoine wallon

COORDONNÉES DE CONTACT

Centre des métiers du patrimoine «la Paix-Dieu»
Rue Paix-Dieu, 1b
B-4540 Amay
Tel. : + 32 (0) 85 41 03 65
Email : master@paixdieu.be
Site internet : <http://www.masterpatrimoine.be>



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

